

Redon MAG

Magazine de la Ville de Redon

décembre 2024 N° 122

CIRCULATION

VÉLOS, VOITURE, PIÉTONS : MIEUX PARTAGER LA VOIE PUBLIQUE

PAGE 11

HISTOIRE

ILS FONT VIVRE LA MÉMOIRE DES RÉSISTANTS ET DÉPORTÉS

PAGE 14

AIDES SOCIALES

AVEZ-VOUS ACCÈS À TOUS VOS DROITS ?

PAGE 16

Festivités de Noël Bienvenue à REDØNÀ



TÉLÉTHON

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024

10 H - 17 H • REDON
CLOÎTRE SAINT-SAUVEUR



CLUEDO GÉANT AVEC BELPHÉGOR
KERMESSE DU TÉLÉTHON • BUVETTE & RESTAURATION

INFOS : WWW.REDON.FR

Règlement en espèces ou en chèque | Les fonds sont entièrement reversés à l'association organisatrice du Téléthon



COMPAGNE

Retour en images



8/10 Actualités

Redon fête Noël !
Renouveau des façades
en cœur de ville
Redon en chantier

11 Aménagement du territoire

Circulation : mieux partager
la voie publique



Enfance- Jeunesse

Skipail : le collectif
répand sa créativité

14/15 Culture et patrimoine

Rencontre avec l'association
Mémoire de déportés

16 Solidarité

Faites le point sur l'accès à vos droits

17 Environnement

Ruisseau du Thuet : rétablir l'écoulement
naturel du cours d'eau

18 Ehpad

Les familles et
résidents associés
à la réhabilitation
d'unités de vie



19 Sport

20 REDON Agglo

21 Expression de la minorité

22/23 Recensement 2025

24/26 Agenda

Les événements à Redon jusqu'en juin 2025

Les Redonnais qui ne reçoivent pas le *Redon Mag* dans leur boîte aux lettres peuvent s'adresser au service Communication au 02 99 71 05 27 ou par mail : communication@mairie-redon.fr - *Redon Mag* Directeur de publication: Pascal Duchêne - Maquette: RIM Imprimerie - Impression: RIM Imprimerie - Tirage: 5 850 exemplaires - Crédits photos: Ville de Redon - Hôtel de Ville : 18 place Saint-Sauveur - 35600 Redon - Tél. 02 99 71 05 27 - www.redon.fr - Pour prendre rendez-vous avec vos élus, veuillez contacter le secrétariat de la municipalité au 02 99 71 66 01.



Pascal Duchêne
Maire de Redon

Chères Redonnaises, chers Redonnais,

Vous la croisez au détour d'une rue ou d'une place, l'histoire de notre Ville est visible au quotidien pour chacun d'entre nous. Maisons à pans de bois, bâtisses, églises, chapelles, cloîtres, ouvrages d'art nous rappellent continûment cette histoire tout à la fois politique, administrative, culturelle, religieuse et économique. Notre devoir est de prendre soin de ces trésors. C'est notamment l'objet de la nouvelle campagne de rénovation de façades lancée en cœur de ville et des travaux de restauration qui se poursuivent à l'abbatiale. Cette histoire visible à travers notre Ville, il faut aussi la faire évoluer comme nous nous y attelons aujourd'hui en nous engageant dans les projets d'aménagement urbain qui donneront un nouvel avenir aux friches Stef et Garnier.

Cette histoire, il nous faut également la mettre en valeur et la rendre accessible au plus grand nombre. C'est tout le sens du travail conduit par les élus et le service vie patrimoniale et culturelle qui poursuit l'inventaire du patrimoine redonnais, notamment celui de l'ancien musée de la Batellerie. Redon tient une place de choix dans l'histoire bretonne, en témoigne le fameux cartulaire de l'abbaye Saint-Sauveur, document majeur pour le travail des historiens médiévistes. La récente découverte de copies de chartes inédites ouvre d'ailleurs de nouvelles perspectives de recherches sur l'histoire de notre Ville. Il s'agit à terme de doter Redon du label Ville et d'art et d'histoire et d'un centre d'interprétation qui permettra de mieux faire connaître l'histoire de notre Ville

depuis ses origines, notamment son riche passé maritime.

Notre rôle face à l'histoire est aussi d'accompagner la mémoire des périodes sombres de notre passé afin qu'elles ne tombent pas dans l'oubli et que les jeunes générations s'en emparent pour construire la société de demain. Nous savons en effet, dans les temps troubles que nous connaissons, l'importance et la nécessité non seulement de nous souvenir et de transmettre, mais aussi de redire les vertus d'un avenir commun parce que partagé, de réaffirmer la grandeur de la confiance comme moteur de la fraternité, de la solidarité et de la paix entre les peuples. Je souhaite ici remercier les associations patrimoniales, culturelles et mémorielles redonnaises pour leur travail remarquable. Vous pourrez notamment découvrir dans ce numéro les actions menées par l'association Mémoires des résistant(e)s et déporté(e)s en Pays de Redon, qui multiplie les initiatives pour nous rappeler le destin de Redonnais sacrifiés par l'horreur de la Seconde Guerre mondiale ou qui se sont levés pour combattre le joug totalitaire et travailler au retour de la paix.

Au nom des élus et de l'ensemble des services de la Ville et du Centre communal d'action sociale, je vous souhaite une très belle année 2025. Qu'elle puisse vous apporter la santé et le bonheur, qu'elle soit porteuse de nouveaux défis et de réussites pour chacune et chacun d'entre vous.

JUIN

Réunions de quartier



18 JUIN

Présentation des actions du CCAS



13 SEPTEMBRE

Lancement saison culturelle 2024-2025



14 SEPTEMBRE

Inauguration du Quai Jean Bart



© Francis Payol

19 SEPTEMBRE

Journée faites vous plaisir seniors



21 SEPTEMBRE

Accueil des nouveaux Redonnais



21 & 22 SEPTEMBRE

Transition Garnier



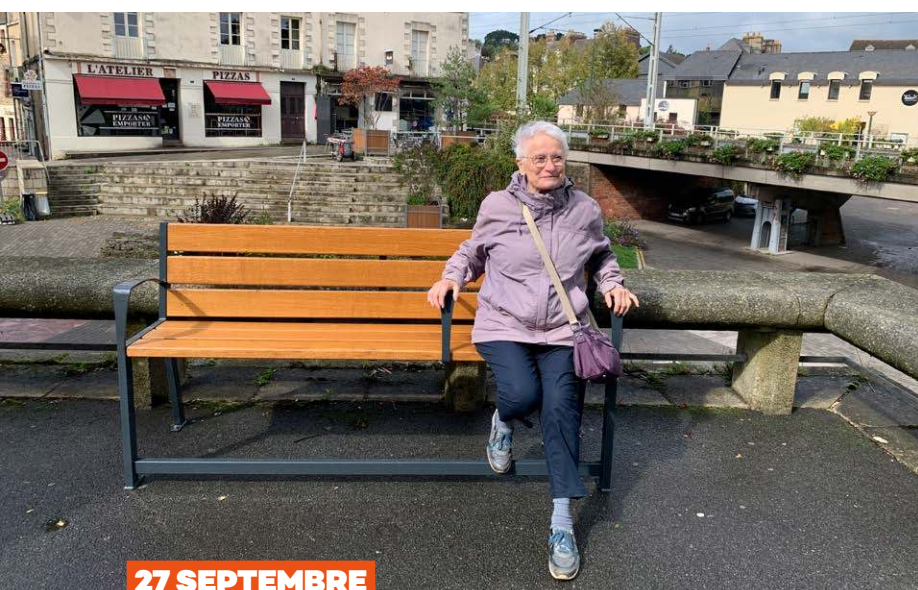
21 & 22 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine



27 SEPTEMBRE

Inauguration des bancs adaptés





3 OCTOBRE
Escape game seniors



3 OCTOBRE
Trail urbain étudiant



4 OCTOBRE
Mini-Marronnaises



8 OCTOBRE
Balade urbaine
Semaines d'information
sur la santé mentale



9 OCTOBRE
Thé dansant

12 OCTOBRE

Séminaire Saint-Sauveur de Redon



9 OCTOBRE

Il était une fois Redon



7 OCTOBRE

Octobre Rose



22 AU 27 OCTOBRE

Bogue d'or



26 & 27 OCTOBRE

Teillouse

9 OCTOBRE

Forum de la prévention



CŒUR DE VILLE

Le renouveau des façades se poursuit

Depuis décembre 2012, la Ville de Redon s'est engagée dans une démarche de ravalement pour préserver son patrimoine architectural. Lors de la première campagne, 34 bâtiments ont été ravalés dans les périmètres de l'avenue de la Gare et la rue des Douves.

Une deuxième campagne jusqu'en 2026

Après ce succès, un nouveau périmètre a été choisi et 42 bâtiments ont été identifiés, dont douze ayant un intérêt patrimonial spécifique qui nécessitent une attention particulière. Ce périmètre comprend la rue Duguesclin et ses prolongements ainsi que les bâtiments visibles depuis la voie ferrée situés à proximité de l'Abbatiale Saint-Sauveur.

Un cahier de prescriptions architecturales et des fiches de travaux ont été établis par un bureau d'étude spécialisé et validés par la Ville de Redon et l'Architecte des Bâtiments de France. Ce guide détaille, bâtiment par bâtiment, les travaux à réaliser pour la mise en valeur du bâti ainsi que les recommandations à suivre qui varient selon la nature et l'état du bâti.

Un soutien financier renouvelé

La Ville de Redon renouvelle son soutien financier en accordant une aide systématique étalée sur quatre ans, majorée pour les immeubles remarquables de 10 %.



Façade en rénovation près de la place de la République.

Un système dégressif encourage les propriétaires à agir rapidement avec 25 % d'aide jusqu'en juin 2025 puis 15 % de juin 2025 à juin 2026.

De plus, la gratuité de l'occupation du domaine public facilitera la réalisation des travaux. Pour garantir un suivi efficace, la Ville a confié au bureau d'études « Ameizing couleur MP création » une mission d'animation et de suivi. Ainsi, les propriétaires concernés par l'obligation de ravalement peuvent rencontrer l'animatrice pour toute question relative à leur démarche (constitution du dossier à élaborer, étude de devis, subvention...).

Cette initiative reflète l'engagement de Redon à préserver son patrimoine et à dynamiser son centre historique, avec une attention particulière portée à la coordination des efforts entre les acteurs publics et privés.

.....
La prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat des services techniques ou du service urbanisme (02 99 71 05 27 – tapez 2).

QUARTIER BELLEVUE

La poursuite d'actions pour renforcer la cohésion sociale

Le 24 octobre dernier, la convention cadre pour l'accompagnement du quartier Bellevue à Redon (2024-2026) a été signée en mairie.

Elle prolonge les actions engagées dans le cadre du précédent contrat de ville (2015-2023). Cette convention implique la Ville de Redon, l'État, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et Redon Agglomération. L'objectif est de maintenir le soutien aux habitants de ce quartier, ex-quartier prioritaire de la politique de la ville, pour réduire les écarts de développement et renforcer la cohésion sociale.

La convention repose sur trois axes prioritaires :

- **Enfance et parentalité** : consolider les initiatives en éducation, soutien à la parentalité et réussite scolaire.
- **Accès aux droits** : faciliter l'accès aux services publics, à la culture et aux activités sportives.
- **Espaces publics et vivre ensemble** : améliorer le cadre de vie, favoriser la mixité et encourager la convivialité.

Chaque signataire s'engage à soutenir et financer annuellement les actions définies, avec une gouvernance simplifiée permettant un suivi des projets. La convention est en vigueur jusqu'à fin 2026.



NOËL À REDON Bienvenue à REDONÅ !

En ce mois de décembre, s'ouvre au cœur de Redon, un nouveau village d'inspiration scandinave. Des habitats colorés dans un univers chaleureux invitant à la convivialité. Cette édition est aussi marquée par le retour de la patinoire. Marchés de Noël, animations de rue, ateliers créatifs, boutique de customisation de pull de Noël et de doudou, mapping vidéo... Un seul mot d'ordre : l'union fait la fête !



Un partenariat solide

Depuis plus de 20 ans, les festivités de Noël à Redon occupent une place centrale dans le paysage culturel local. Leur force : la coopération au profit du bien vivre ensemble. Chaque année, la rue se transforme en salle de spectacle à ciel ouvert, accessible à tout public. Les services municipaux en collaboration avec les salariés des ateliers Lever le rideau déploient décors et animations durant un mois pour créer des instants magiques à partager. Cette année, ils sont rejoints par de nombreux commerçants qui soutiennent financièrement la location de la patinoire (lire ci-dessous).

Une programmation riche et variée

Le programme s'étend du 14 décembre au 5 janvier. Les marchés de Noël se dérouleront les dimanches 15 et 22 décembre de 10h à 19h, sous les halles. Ces deux journées seront animées par des spectacles tels que *Station 1903* ou *le Bal des géants*. Le Père Noël sera présent le dimanche 22 décembre dès 16h, accompagné par deux lutines chanteuses. Rendez-vous devant l'Hôtel de ville.

Avant les vacances, les écoles seront invitées à venir découvrir les différents espaces de jeux ou ateliers créatifs pensés par l'équipe de Lever le Rideau.

Expérience immersive dans le cloître

Une toute nouvelle installation artistique ornera le cloître Saint-Sauveur. L'arbre « Yggdrasil », élément totem du village, permettra aux visiteurs de vivre une immersion sonore aux multiples effets visuels très grand format. Cette création est le résultat de la collaboration entre les artistes locaux Scouap et Pit.

Programme complet sur le site www.redon.fr



PATINOIRE

Les commerçants redonnais vous invitent à une séance de glisse !

Vous êtes invités à une séance de glisse en cette période de fête ! Pour proposer aux familles un lieu festif et sportif tout en ajoutant de la magie en cette fin d'année, une patinoire sera installée sur la place de Bretagne du 13 décembre au 5 janvier.

L'installation de cette patinoire est financée par 38 commerçants de Redon, dans le cadre d'un mécénat porté par la Fédé.

Cette patinoire de 144 m², d'une longueur de 18 mètres sur une largeur de 8 m, est synthétique, permettant d'éviter un refroidissement énergivore. Les bénévoles des associations sportives du territoire seront mobilisés pour animer le lieu sur les horaires d'ouverture de la patinoire.

Le lieu sera inauguré le vendredi 13 décembre dès 19 h. Une soirée à thème sera organisée le jeudi 19 décembre (sur réservation avec restauration sur place).

.....
Ouvert le week-end du 14 et 15 décembre, le mercredi 18 décembre et du vendredi 20 décembre au dimanche 5 janvier. Tarif : 4 € d'entrée. Horaires : 10 h à 12 h – 15 h à 19 h. Paires de patins du 27 au 47.

Noël ensemble !

**Mercredi 18 décembre
De 14 h à 18 h**

Le Carré 9 accueillera les Redonnais pour fêter « Noël Ensemble ».

La Ville et le Centre Social Confluence accompagnés des bénévoles de la Croix Rouge, du Secours Populaire, du Secours catholique et des Restos du Cœur ont concocté un programme festif. Atelier maquillage, jeux en bois et goûter de Noël seront au menu. Cette journée se veut pleine de joie et de gaîté.

Gratuit et ouvert à tous !

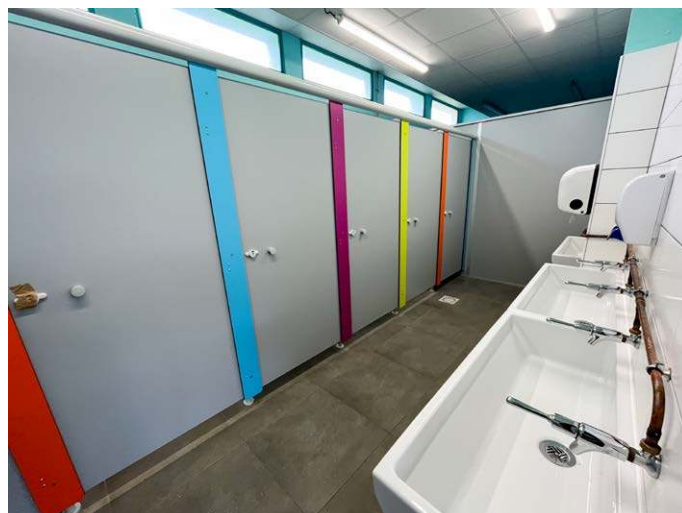
.....
Renseignement : Régine Rosset
06 87 07 00 56

REDON EN CHANTIER Des travaux de réhabilitation dans les écoles

Les travaux de la nouvelle école Charlie Chaplin se poursuivent. L'école prend forme depuis la pose des murs en bois au mois d'octobre. (photo de droite).

Ce chantier d'ampleur n'empêche pas la collectivité de mener des travaux de réhabilitation dans les autres établissements scolaires. Cet été, les blocs sanitaires d'Henri Matisse et des préaux d'Anne Sylvestre (photo en bas à gauche) ont été rénovés en totalité par les services de la Ville et une entreprise extérieure. De nouveaux marquages dans les cours ont été réalisés pour proposer de nouveaux jeux aux enfants (parcours sportifs, marelles...), comme à Henri Matisse (photo ci-dessous). Des travaux d'accessibilité ont également été réalisés dans les deux écoles.

La Ville entame également une réflexion pour modifier la configuration des cours de récréation en y apportant plus de végétalisation et des aménagements permettant de partager au mieux l'espace entre filles et garçons.



MONUMENT AUX MORTS ET LAVOIR DE LA HOUSSAYE Deux chantiers menés par des bénévoles internationaux

Cet été, durant trois semaines, une équipe de jeunes volontaires européens, accompagnée par des bénévoles locaux, a participé à deux chantiers de restauration du petit patrimoine redonnais : le lavoir de la rue de la Houssaye et le monument aux morts. Ces chantiers ont été engagés par la Ville de Redon, en partenariat avec les associations la Mapar, Concordia et Études & Chantiers et avec le soutien financier de la Région Bretagne.

Au lavoir, l'eau qui alimente le bassin a été canalisée afin d'assécher le pourtour du bassin dans le but de restaurer les abords du lavoir en posant des palis d'ardoise. Quant au monument au mort, il a retrouvé son éclat après un nettoyage complet par les jeunes bénévoles.

Venus de 12 pays (Espagne, Turquie, Allemagne, Ukraine, Italie, Géorgie...), les jeunes ont vécu une expérience riche en rencontres et découvertes. Hébergés au Château du Mail, les volontaires ont participé à la vie du quartier du port tout en découvrant le patrimoine redonnais.



CIRCULATION

Pacifier les voies pour mieux les partager

La Ville de Redon se lance dans une refonte de son plan de circulation afin de mieux partager l'espace public et améliorer la sécurité des usagers vulnérables comme les piétons, les cyclistes et les utilisateurs de trottinettes.

La Ville va engager une analyse approfondie des flux de circulation dans Redon afin de mieux partager l'espace entre les différents usagers : voitures, cyclistes, piétons, trottinettes...

Les piétons et cyclistes, souvent les plus fragiles dans l'espace public, seront au cœur de cette analyse. À terme et de manière phasée, il s'agira d'apporter des améliorations pragmatiques pour sécuriser les déplacements à travers des aménagements différenciés en fonction des situations.

Cela pourra passer par l'élargissement des trottoirs, une meilleure visibilité des passages piétons, de sens uniques, la création de zones 30.

Abords des écoles, rue de la Châtaigneraie : des aménagements à venir

Dès 2025, la rue de la Châtaigneraie, un axe important de Redon, fera l'objet d'aménagements pour réduire la vitesse des véhicules motorisés et faciliter les traversées piétonnes.

La sécurité aux abords des établissements scolaires est une autre priorité des aménagements à venir. La bande cyclable de la rue Saint-Michel vient d'être élargie tout comme la zone d'attente réservée aux parents d'élèves. Près de l'école Henri-Matisse, des arceaux vélos seront installés et les traversées pour les cyclistes seront améliorées.

Des phases de test à travers la ville

Plusieurs autres zones problématiques sont en cours d'identification à travers la ville, notamment des carrefours et giratoires difficiles à traverser. Pour pacifier les circulations, des tests seront périodiquement mis en place à travers Redon.

Ces phases d'expérimentation permettront d'ajuster les aménagements avant de les rendre définitifs, comme cela a pu être le cas rue Notre-Dame, où un sens unique d'abord en phase de test a été pérennisé. Un test de ce type sur les sens de circulation sera prochainement mené dans le quartier du port.



La nouvelle voie partagée sur le quai Amiral de la Grandière.

Faciliter l'accès au futur bus

L'arrivée d'un bus urbain, mis en service en 2025 par Redon Agglomération, sera également un tournant. La Ville repensera à cette occasion les liaisons vers les arrêts de bus pour faciliter les déplacements sans voiture.

En parallèle, la végétalisation des espaces urbains joue un rôle clé dans cette pacification des circulations, non seulement pour embellir les quartiers, mais aussi pour créer des espaces plus agréables et plus sûrs, tout en luttant contre les îlots de chaleur.

RAPPEL

Quelques règles du code de la route pour partager sereinement les espaces de circulation :

- Les enfants peuvent rouler sur les trottoirs jusqu'à 8 ans à vélo tout en laissant la priorité aux piétons. Le port du casque est obligatoire jusqu'à 12 ans
- Le double-sens cyclable est autorisé dans les zones 30, même si la circulation est à sens unique.
- Le sas vélo, zone d'arrêt aux feux, est réservé aux vélos et tout véhicule motorisé qui s'y arrête risque une verbalisation. Il protège également les traversées piétonnes en éloignant l'automobiliste du piéton et en améliorant la visibilité réciproque des usagers
- Les trottinettes non motorisées sont considérées comme des piétons et doivent donc rouler sur le trottoir à allure modérée sans gêner le cheminement piéton.



SKIPIÏL La culture urbaine prend racine à Redon

Le collectif Skipaïl est formé de jeunes artistes qui sont nés et ont grandi dans le Pays de Redon. Enfants de la fin des années 90, ces passionnés de culture urbaine développent et partagent leurs pratiques dans leur territoire d'origine.

Ils sont danseurs, plasticiens, graphistes, photographes... Cette bande de copains formée au lycée s'est retrouvée pour former le collectif créatif Skipaïl, qui compte bien partager ses compétences tout en faisant rayonner le Pays de Redon par son inventivité.

« Tout a commencé dans une cave familiale de Redon avec la création nos premiers vêtements sérigraphiés », se rappelle Éric de Rengervé, alias Chepa, aujourd'hui danseur de hip-hop. « Depuis cette époque, on s'est tous spécialisés dans nos pratiques artistiques diverses ». Et, au sein du collectif, chacun apporte à l'autre par ses compétences.

Implication locale

Plutôt que d'investir les scènes artistiques rennaises ou parisiennes dans leurs divers domaines de prédilection, ces créatifs ont fait le choix de revenir au pays « avec l'idée de



Les trois porteurs du projet Skipaïl, Éric de Rengervé, Djovanni Fouin Sergiacomi et Luc Grimaud, devant l'Espace jeunes de Redon mis à disposition pour des sessions de breakdance.

proposer des projets pour le territoire où nous avons grandi et auquel nous sommes attachés. Ici, il y a de la place pour s'exprimer ».

Depuis 2021, ils multiplient les initiatives : expositions, interventions auprès des scolaires autour des arts picturaux et graphiques, ateliers de breakdance, organisation de concerts, participation à des festivals... « Nous sommes fiers, humblement et avec nos savoir-faire, de donner envie à d'autres personnes de créer, notamment les plus jeunes », souligne Djovanni Fouin Sergiacomi, alias Bacon, illustrateur et plasticien.

Breakdance à l'Espace Jeunes

Les trois porteurs du projet initial créent des passerelles avec d'autres artistes qu'ils soutiennent dans leurs

créations. Ils tissent des liens avec le milieu associatif redonnais pour multiplier les projets localement.

La Ville de Redon a dernièrement souhaité leur mettre à disposition l'Espace Jeunes pour pratiquer le breakdance deux fois par semaine. « Ce ne sera pas des cours pour débutants mais une session "open" pour les initiés. C'est une première graine plantée », explique Eric de Rengervé, qui propose aussi des cours à Allaire qui affichent complet.

Skipaïl : <https://skipail.fr> ; @skipail sur Instagram, Facebook, YouTube ; contact : skipail.01@gmail.com

RÉVISION DES TARIFS DE RESTAURATION « Doubler le nombre de familles aidées »



Depuis la rentrée 2024, les tarifs de restauration scolaire et périscolaire ont évolué. L'objectif pour la Ville est de soutenir davantage de familles aux revenus modestes en remettant à plat la grille de quotients familiaux.

La révision des tarifs des services de restauration touche ainsi les tarifs des enfants qui fréquentent les écoles publiques et l'accueil de loisirs. Un groupe de travail a été initié pour aboutir à cette remise à plat la grille tarifaire et à l'application de tarifs adaptés au plus grand nombre.

« Jusqu'alors, la Ville aidait les familles jusqu'au quotient familial 740. Le choix a été fait d'aider les familles jusqu'au quotient familial 1500, ce qui multiplie par deux le nombre de familles aidées, et touche notamment celles qui travaillent », explique Anne-Cécile Hurtel, adjointe aux affaires scolaires et à la restauration.

DISPOSITIF ÉMILE

L'anglais s'invite dans le quotidien des écoliers d'Anne Sylvestre

Depuis la rentrée, l'école Anne Sylvestre s'inscrit dans le dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère) en adoptant la langue anglaise dans sa pédagogie.

Tout au long de la journée, des leçons peuvent être données en anglais, l'appel du matin peut être fait dans la langue de Shakespeare...

Cet apprentissage de la langue anglaise qui va de la petite section au CM2 permet aussi aux élèves de faire connaissance avec la culture anglo-saxonne.

« Il y a une forte volonté de l'équipe pédagogique de développer ce dispositif qui permet de valoriser la qualité des enseignements dispensés au sein de l'établissement », relève Anne-Cécile Hurltel, adjointe aux affaires scolaires.

Afin de suivre cette voie anglophone, les enseignants ont bénéficié d'une formation adéquate et le personnel périscolaire est sensibilisé au développement des activités autour de l'anglais.

Au-delà de l'intérêt linguistique, cet apprentissage permet également d'offrir aux élèves de nouvelles

approches et de nouveaux contextes pédagogiques. « Les élèves introvertis en classe s'ouvrent davantage. Cela permet de gommer des différences entre les élèves », notent les enseignants.

Le dispositif n'est pas dérogatoire et seuls les enfants du secteur de l'école Anne Sylvestre pourront bénéficier de cet enseignement.



Dans la classe de CE2 d'Anne Sylvestre, l'anglais a trouvé sa place dans le quotidien des élèves tout comme sur les murs et tableaux.

ÉCOLE CHARLIE CHAPLIN

Les élèves sur le chantier de leur nouvelle école

Après le passage sur le chantier jeudi 10 octobre des élèves de maternelle, la classe de CP/CE1 de Charlie Chaplin s'est rendue le lendemain sur le site de leur future école.

Pendant une randonnée urbaine, les élèves ont observé différents lieux et monuments de Redon. Le moment attendu était la découverte de la construction de leur nouvelle école. « Les murs de la cantine sont déjà montés ! » se sont exclamés certains enfants. D'autres ont remarqué que les arbres étaient toujours dans la cour.

Les élèves vont travailler au cours de l'année sur cette construction en attendant de prendre possession des lieux en septembre 2025.



ACCUEIL DE LOISIRS

La rénovation des bâtiments à la Ruche

Au printemps dernier, la rénovation totale de la Maison des petits de l'accueil de loisirs a été menée par les services de la Ville : isolation, menuiseries, peinture, électricité, plomberie... Depuis les vacances estivales, les enfants de 3 à 5 ans ont été accueillis dans des locaux flambants neufs.

La réhabilitation du grand bâtiment qui accueille les 6 à 9 ans, est quant à elle en cours de réflexion.

Des travaux sont envisagés et, pour ce faire, les enfants sont accueillis dans les locaux de l'ancienne école Jacques Prévert depuis le 20 novembre 2024.

404

C'est le nombre d'élèves inscrits dans les écoles publiques. Pour la deuxième année, les effectifs sont stables, même en légère hausse lors de la dernière rentrée, et dépassent les 400 élèves.

ÉCOLES PUBLIQUES

Quatre enfants à l'affiche dans Redon

Vous avez peut-être croisé leurs visages dans Redon. Cette année, une nouvelle campagne de communication a permis de mettre en lumière les différents services de la Direction des Services Éducatifs et de la Citoyenneté tout en informant les familles.

Cette campagne participative a mis en scène les enfants redonnais scolarisés dans les écoles publiques. Après un appel à candidatures auprès de toutes les familles et un tirage au sort parmi les enfants candidats, Oscar, Lainah, Sacha et Romane ont ainsi partagé leur quotidien pour rappeler divers messages : l'inscription à l'école ou aux temps périscolaires, les menus fait-maison et bio de la cantine. Merci à Oscar, Sacha, Lainah et Romane !



RÉSISTANT(E)S ET DÉPORTÉ(E)S EN PAYS DE REDON

Faire vivre la mémoire locale d'une tragédie humaine

L'association Mémoire des résistant(e)s et déporté(e)s en Pays de Redon multiplie les projets pour faire vivre le souvenir des habitants du secteur qui, il y a 80 ans, se sont sacrifiés pour notre liberté.

L'engagement des fondateurs de l'association Mémoire des résistant(e)s et déporté(e)s en Pays de Redon n'est pas né du hasard. Edouard Pussat, grand-père de Philippe Pussat, est mort en déportation. Les grands oncles et le père d'Elisabeth Thébault ont eux aussi été déportés. « *Seul mon père a survécu après avoir été incarcéré de juillet 1944 à juin 1945* », rappelle-t-elle.

Ces bénévoles, entourés d'une soixantaine d'autres adhérents, se sont confiés une mission depuis la création de l'association : faire vivre la mémoire des résistants et des déportés du Pays de Redon. Une démarche qui passe par la recherche historique permettant notamment de retrouver le nom de déportés du Pays de Redon inconnus jusqu'alors. « *Nous avons souhaité réactualiser la journée nationale des déportés avec une cérémonie où sont cités les noms de personnes déportées par les Allemands, en y ajoutant les derniers noms retrouvés* », ajoute Philippe Pussat.

Redon, ville arrière de la poche de Saint-Nazaire

L'association transmet aussi cette mémoire via des interventions auprès des scolaires ou avec la publication d'une revue semestrielle thématique (destin des juifs, enseignantes et résistantes...).

Le prochain numéro, en décembre, traitera de la poche de Saint-Nazaire, zone de résistance des troupes allemandes d'août 1944 à mai 1945, avec ses répercussions sur le Pays de Redon, comme la prise en charge des résistants blessés à l'hôpital de Redon. Cette publication sera ponctuée de conférences et d'autres rendez-vous dans le secteur en 2025.

Un projet artistique mémoriel à la gare

« *Chaque année depuis 2023, nous adaptons nos activités au 80e anniversaire des événements liés à la Seconde Guerre mondiale* », souligne Philippe Pussat. En 2024, deux expositions avaient été créées en partenariat avec la Ville de Redon :



Edouard Pussat, Elisabeth Thébault et Hervé Ménager président collégialement l'association Mémoire des résistant(e)s et déporté(e)s en Pays de Redon. Ici, côté sud de la gare, où l'association fait vivre la mémoire des déportés.

l'une sur la libération de Redon et l'autre présentant une dizaine de résistants du Pays de Redon déportés par les Allemands, près de la gare.

La gare est justement un lieu clé dans la mémoire de la déportation locale, puisque le transit de ces prisonniers faisait étape à Redon. L'association porte aujourd'hui, en coopération avec la Ville de Redon, le projet de création d'un espace mémoriel en souvenir de ces déportés. Un projet mené avec deux artistes locaux ayant un lien personnel

avec cette histoire. Une œuvre d'art qui, si elle voit le jour, rappellerait à tous les voyageurs le sacrifice fait par ces hommes et ces femmes pour notre liberté.

À NOTER AUSSI :

Le week-end du samedi 17 et dimanche 18 mai 2025, l'association s'associera aux commémorations avec un programme créé en partenariat avec le Conservatoire de musique de Redon Agglomération, la médiathèque et le lycée Saint-Sauveur pour proposer une série d'événements culturels au Carré 9 : théâtre, exposition, concert, bal...

Tout le programme sera à consulter sur le site de la ville : www.redon.fr

POUR NOËL, offrez un moment culturel au Carré 9 !

Pour Noël, pensez à la saison culturelle du Carré 9 !

Vous pouvez offrir des places pour les prochains spectacles qui se tiendront dans la salle de la Ville de Redon : concerts, humour, jeune public... Il y en a pour tout le monde !

Tout le programme à consulter dans l'agenda pages 22-25.

Billetterie en ligne en scannant le QR code ci-contre



BATELLERIE

Un nouvel avenir pour l'ancien musée

Ouvert en 1990, le musée de la Batellerie de l'Ouest a fermé ses portes en 2020. Dans le cadre du projet Confluences 2030 et de la candidature au label Ville d'art et d'histoire, l'avenir du musée et de ses collections s'inscrit dans un contexte patrimonial plus large.

Un récolement sans précédent

En 2022 et 2023, un grand chantier de récolement s'est ouvert dans l'ancien musée. Cette démarche consiste à mettre à jour l'inventaire des collections. C'est un travail de longue haleine qui a été lancé, découpé en différentes étapes : vérification de la présence des objets, contrôle de l'état de conservation, marquage de leur numéro d'inventaire, photographie des objets et étude de ceux-ci.

L'ancien musée de Redon a par ailleurs souvent prêté des objets à d'autres musées, tels que l'écomusée de la Bintinais (Rennes), la Maison du Canal d'Ille-et-Rance (Hédé-Bazouges) ou encore le musée de l'Erdre (Carquefou). La Ville de Redon est ainsi allée à la rencontre de ces musées afin de compléter le récolement et récupérer les objets qui n'étaient plus exposés. L'association des Amis de la Batellerie de l'Ouest (AmBO) a activement participé à chacune de ces étapes, et a notamment apporté son expertise pour permettre de mieux documenter ces collections.

Prochainement, les objets seront nettoyés puis conditionnés dans le respect des règles de conservation préventive.

Ce récolement a permis de mieux connaître le patrimoine fluviomaritime redonnais et a également révélé plusieurs pépites (voir les photos ci-contre).

Phare de la marque Besnard, datant des alentours de 1900. Il fonctionnait au carbure et permettait aux bateaux de voir mais surtout d'être vus de nuit ou par temps brumeux.



Carte postale du début du 20^{ème} siècle. L'expéditeur, probablement un agent des douanes, a annoté au recto la façade du bâtiment des douanes. Au verso, il raconte son quotidien et la répartition des espaces de l'immeuble.

Vers un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

En candidatant au label Ville d'art et d'histoire, la Ville de Redon s'engage, en cas de labellisation, à se doter d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Ce CIAP sera un lieu conçu collectivement où se donnera à voir l'histoire de Redon : un endroit où habitants, scolaires et visiteurs pourront toucher du doigt tout ce qui constitue l'identité de la ville, depuis ses premières pierres jusqu'à aujourd'hui.

Les collections de l'ancien musée de la Batellerie de l'Ouest, enrichies par ce récolement, seront ainsi réexploitées dans le cadre du CIAP. Incluse, cette fois, dans un cadre muséographique à plus large échelle, la batellerie trouvera sa place au cœur de tout ce qui fait la richesse patrimoniale de Redon.



Moulin à farine Garnier.

De nombreuses machines agricoles du constructeur redonnais Garnier ont été identifiées dans les réserves de l'ancien musée. Elles ont conservé leur peinture d'origine, et, souvent, leur plaque d'identification ainsi que divers autocollants détaillant les instructions d'achat et d'utilisation.

AIDES FINANCIÈRES ET SOCIALES

Elle vous aide à connaître tous vos droits

Redon fait partie des territoires « 100 % accès aux droits » depuis la rentrée. Un dispositif qui permet aux habitants de faire le point sur les aides financières auxquels ils peuvent prétendre pour les accompagner au quotidien.

Depuis octobre 2024, au sein du CCAS, une référente dédiée à l'accès aux droits est à votre écoute pour vous aider à vérifier et activer l'ensemble des droits sociaux et aides financières que vous pouvez obtenir pour votre santé, vos moyens de transport, votre logement, votre accès à la culture, etc.

Lors d'un entretien personnalisé, Floriane Laruelle, conseillère en économie sociale, peut ainsi évaluer si vos droits sont bien ouverts, vous informe des démarches à suivre et vous oriente, si nécessaire, vers les partenaires compétents.

L'objectif de ce service : s'assurer que vous bénéficiez de toutes les aides et dispositifs auxquels vous avez droit, comme la Prime d'Activité, la Complémentaire Santé Solidaire (C2S), des actions de prévention, et bien d'autres. Et ainsi éviter le non-recours à certains droits.



Floriane Laruelle, référente accès aux droits.

A la rencontre des habitants

Afin de cibler les habitants les plus concernés par ce non-recours, Floriane rencontre les partenaires du territoire depuis la rentrée. Deux zones redonnaises sont ainsi priorisées pour cette action au regard de l'Analyse des besoins sociaux dressée par le CCAS : Bellevue, le centre et le port. Elle sera également présente sur certains événements, tiendra des « accueils-café » au sein de vos immeubles et pourra se présenter à votre domicile.

Certains droits sont fortement concernés par le non-recours. « C'est le cas pour le revenu de

solidarité active (RSA). Le dossier de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), pour les personnes en situation de handicap, est parfois compliqué à monter. Quant à la Complémentaire Santé Solidaire, elle est mal connue et peut pourtant concerner des personnes avec un revenu stable », souligne Floriane Laruelle.

Pour l'usager, il faut parfois faire du tri dans la 'jungle' des droits sociaux. « Nous avons listé l'ensemble des droits auxquels les habitants peuvent prétendre et on arrive à 64. Au-delà des aides financières, nous pouvons aussi aiguiller les habitants vers d'autres dispositifs utiles à leur quotidien : prévention santé, mobilité, associations... », explique Floriane Laruelle.

Cette expérimentation est le fruit de l'engagement de plusieurs partenaires (REDON Agglomération, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, la CPAM, la CAF, la MSA, la Carsat). L'Etat participe au financement de cette initiative, inscrite dans le Contrat Local de Santé du pays de Redon.

« L'objectif, à la fin, sera d'évaluer les actions qui fonctionnent pour toucher les bonnes personnes, ceux qui sont parfois invisibles et qu'on ne touche pas forcément le reste du temps ».

Vous pouvez prendre rendez-vous avec Floriane Laruelle pour faire le point sur vos droits ou la rencontrer, avec ou sans rendez-vous, lors de permanences hebdomadaires :

- Le lundi : 14h à 17h, Maison des Associations, 10 avenue Gaston Sébilleau, salle 4 ;
- Le mercredi : 14h à 17h, Espace Jean Jaurès, 7 rue des Douves, rez-de-chaussée haut ;
- Le vendredi : 14h à 16h au sein du Foyer du port, 5 rue de l'Union.

Si ces horaires ne correspondent pas à vos disponibilités, Floriane Laruelle peut vous proposer un autre créneau, à votre convenance. En cas de difficultés pour vous déplacer, des visites à domicile sont possibles.

f.laruelle@mairie-redon.fr ; 06 64 84 15 27.

UN GUIDE DE L'URGENCE SOCIALE

pour les personnes sans domicile

Un guide de l'urgence sociale, destiné aux personnes sans domiciles fixes ou sans ressource, vient d'être édité par le CCAS. L'objectif de ce guide est de fournir des informations pratiques pour ces personnes de passage sur la commune : où se mettre à l'abri la nuit, se nourrir, se laver, se vêtir, obtenir de l'aide pour son animal...

Vous connaissez une personne sans domicile fixe ou vous êtes concerné par cette situation ?

Vous pouvez accéder aux informations de ce guide en retirant un exemplaire au CCAS, en mairie ou en le téléchargeant via le QR code ci-contre.



INSTALLATION DES BANCS ADAPTÉS

Nous avons besoin de votre avis !

Dans le cadre du dispositif "Redon, ville amie des aînés", l'installation des nouveaux bancs adaptés a été finalisée dans plusieurs lieux de la ville. Ces bancs visent à faciliter les déplacements, soutenir l'autonomie et améliorer la qualité de vie de nos aînés au quotidien. La Ville de Redon souhaite connaître vos retours sur leur utilisation.

Participez à notre questionnaire en ligne en scannant le QR Code. Des questionnaires papier et une urne sont également disponibles à l'accueil de la mairie et du CCAS.

Merci de votre participation !



RUISSEAU DU THUET

Une renaturation du cours d'eau en projet

Afin de rétablir le fonctionnement écologique du Thuet, ruisseau qui traverse Redon du nord au sud, la Ville a pour projet de vidanger un des plans d'eau artificiels existant.

Le bassin versant du Thuet couvre une surface de 271 hectares et draine une partie de la Ville de Redon. Ce cours d'eau est en grande partie canalisé ou busé, ce qui altère son fonctionnement naturel. Le ruisseau traverse Redon du nord au sud vers la Vilaine, mais n'est que peu visible du fait de son busage.

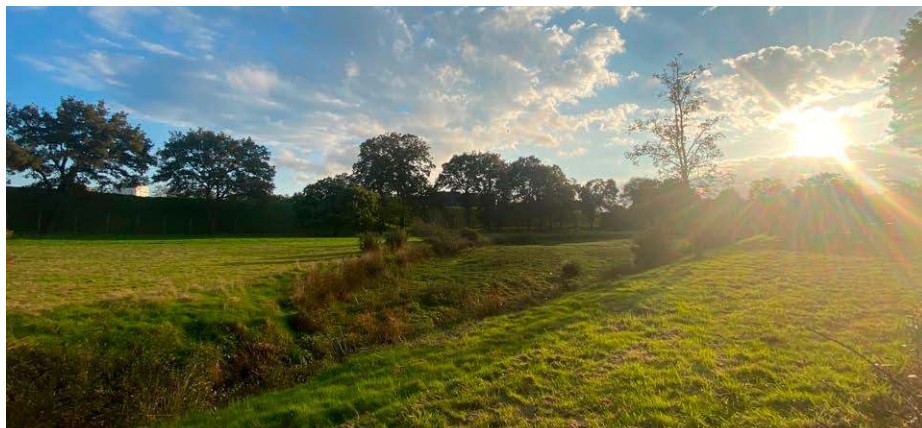
Deux étangs artificiels situés le long du Thuet jouent actuellement un rôle de rétention des eaux pluviales. Cependant, ces aménagements ont des impacts négatifs sur l'écosystème du cours d'eau.

Le bassin amont, aménagé dans les années 1990, est l'un de ces étangs artificiels. Il est situé le long de l'avenue Roger Bourel près d'une promenade piétonne. Couvrant une surface de 2 530 m² et pouvant stocker jusqu'à 7 400 m³ d'eau, il a modifié le cours naturel du Thuet. L'aménagement de ces plans d'eau artificiels perturbe aujourd'hui le fonctionnement écologique du cours d'eau en rompant sa continuité, en dégradant la qualité de l'eau et en facilitant la prolifération de plantes invasives.

Rétablir l'écoulement naturel du cours d'eau

Face à ces enjeux environnementaux, une opération de vidange définitive de l'étang amont du Thuet est en projet pour le printemps 2025. Cette intervention, qui vise à rétablir une partie du lit naturel du cours d'eau, sera soumise à l'autorisation de la Police de l'eau de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine. Le but de l'opération est d'initier un processus de renaturation du milieu aquatique en maintenant la possibilité de gérer les eaux pluviales.

Cette vidange constitue une première étape dans le cadre d'une réflexion plus large portant sur la renaturation d'une partie du Thuet. Ce projet global tiendra compte des données du schéma directeur des eaux pluviales, en cours d'élaboration par Redon Agglomération, ainsi que des autres usages des bassins. L'enjeu est d'allier la restauration écologique du cours d'eau avec les usages du site, afin de retrouver un équilibre entre les activités humaines et la préservation de l'environnement.



Le bassin amont du Thuet est situé près de l'avenue Roger Bourel, au nord de Redon. Un projet de vidange vise aujourd'hui à rétablir la continuité écologique d'une partie de ce cours d'eau qui finit sa course dans la Vilaine.

ENTRETIEN DES HAIES ET TERRAINS

Quelques règles à respecter

Afin de prévenir les nuisances pour les voisins, les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir leur terrain bâti ou non bâti. Cette obligation est prévue par l'article L 2213-25 du Code général des collectivités territoriales. Pour éviter tout conflit inutile, des distances sont à respecter concernant les arbres et les haies.



- La distance de plantation d'un arbre dépend de sa hauteur : un arbre de plus de 2 mètres doit être planté à 2 mètres minimum de la limite séparative ;
- Les haies et arbustes de moins de deux mètres peuvent quant à eux être plantés jusqu'à 50 centimètres de la limite séparative.

Tout un chacun est tenu de couper les branches d'un arbre planté dans son terrain dès lors que celles-ci poussent au-delà des limites de la propriété.

En cas de litige lié aux plantations, le dialogue est recommandé. Dans le cas contraire, une procédure amiable ou judiciaire peut être envisagée. Un propriétaire a également l'obligation générale d'entretenir son terrain afin

de prévenir les nuisances pour les voisins.

Chacun doit également veiller à ce que ses plantations n'empiètent pas sur le domaine public : les arbres ou les haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

Plus d'informations sur les règles de voisinage à respecter sur www.service-public.fr



EHPAD DES CHARMILLES

Reconstruction à venir de 35 chambres : la voix des résidents prise en compte avant les travaux

Le Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD des Charmilles est une instance participative clé pour le projet de démolition et reconstruction du secteur des grappes.

Au sein de l'EHPAD des Charmilles, le Conseil de la Vie Sociale (CVS) s'impose comme une instance clé, un espace d'expression et de participation où les résidents, leurs familles et les équipes échangent sur des sujets essentiels à la qualité de vie au sein de l'établissement. Depuis l'instauration de cette structure par la loi de 2002, elle représente une passerelle précieuse entre les usagers et l'administration.

Ce dialogue prend une importance particulière dans le cadre du grand projet de démolition et reconstruction du secteur des grappes, comprenant 35 chambres.

« La voix des résidents et des familles est recueillie au sein du Conseil de Vie Sociale, qui est une instance obligatoire à laquelle on souhaite donner du sens », souligne Anne Mazereau, directrice de l'établissement. « Nous donnons la parole et présentons les projets importants pour la structure. »

Ce lieu d'échange permet d'exprimer les besoins, souhaits et préoccupations des résidents afin qu'ils soient entendus et considérés, surtout dans un contexte où les travaux vont remodeler leur quotidien. L'enjeu est de taille : maintenir l'accompagnement des résidents tout en menant un projet qui vise à transformer et à adapter les espaces pour répondre aux besoins actuels.



Le Conseil de la Vie Sociale de l'Ehpad des Charmilles se réunit régulièrement pour exprimer les besoins des résidents et de leurs familles.

Espaces de vie et accès à l'extérieur

Lors des récentes réunions, les échanges ont porté sur des questions et demandes concrètes : des espaces



Les « grappes » de l'Ehpad, qui comprennent 35 chambres, vont être totalement reconstruites.

de vie plus spacieux, des lieux adaptés pour les visites familiales et la création d'aires ouvertes sur l'extérieur permettant aux résidents de se promener et de recevoir leurs proches dans un cadre agréable et sécurisé. Certains ont exprimé leur souhait de voir ces aménagements s'inscrire dans une dynamique intergénérationnelle, avec des espaces verts accueillant également les jeunes enfants.

« J'ai intégré depuis deux ans le Conseil de Vie Sociale qui associe les pensionnaires et leurs familles », raconte Mme Serra, fille d'une résidente. « Cela nous permet de mieux comprendre les choix d'aménagement, les orientations stratégiques et de savoir ce qui se prépare pour l'avenir de la résidence. »

Le scénario de reconstruction à écrire

Le projet de démolition et reconstruction de ces 35 chambres, qui avance pas à pas, va voir la nomination d'un programmiste d'ici la fin de l'année 2024. Ce dernier sera chargé d'établir les différents scénarios de travaux en prenant en compte les attentes et besoins recueillis auprès des résidents et de leurs familles. Les travaux, quant à eux, devraient débuter en 2026. Pour garantir la continuité de l'accompagnement et limiter les impacts, l'établissement se prépare à organiser minutieusement cette phase de transformation.

Qui compose le conseil de vie sociale ?

Le Conseil de Vie Sociale réunit des représentants des résidents, des familles, du personnel, ainsi que des membres du Conseil d'administration du CCAS, présidé par le maire, Pascal Duchêne. Maria Torlay, conseillère déléguée aux personnes âgées, y participe également. Chaque membre, élu pour trois ans, contribue par ses idées et son expérience à cette dynamique participative.

Un temps de rencontre annuel avec les familles

L'échange avec les familles et les résidents s'opère également à l'occasion d'un temps de rencontre annuel au sein de l'EHPAD. Lors de cette réunion, les sujets d'actualité de la structure sont évoqués et toutes les familles sont invitées à exprimer leurs points de vue.

LA SANTÉ ET L'INCLUSION PAR LE SPORT

Le double objectif redonnais

La Ville de Redon souhaite développer les créneaux de sport adapté et handisport en formant les clubs locaux. Elle poursuit aussi le développement du sport-santé auprès de tous les publics.

Sport inclusif : former les clubs redonnais

Le handicap, qu'il soit physique ou mental, a toute sa place dans le sport. Cette inclusion est un pilier du projet sportif municipal lancé en 2017 et la mairie souhaite aujourd'hui lui donner une nouvelle impulsion.

« Des créneaux sport adapté et handisport se développent à Redon. Le but du projet sportif municipal animé par la Ville est de coordonner toutes ces actions et d'aider les clubs dans leur développement en créant une nouvelle offre », explique Benoît Quélard, adjoint sport et santé à la Ville de Redon.

Tennis, aviron, natation... Plusieurs clubs redonnais accueillent déjà des sportifs en situation de handicap, qu'il soit mental pour le sport adapté, ou moteur pour le handisport. Afin de développer l'offre locale, la Ville va prochainement mettre en place un programme « club inclusif ». L'objectif : former les clubs intéressés à ouvrir leurs portes aux personnes en situation

de handicap grâce à des sessions adaptées.

« Nous collaborons avec le comité paralympique et sportif pour lancer ces formations à destination des éducateurs, des bénévoles et des dirigeants de clubs. L'idée est de proposer de nouveaux créneaux inclusifs à Redon pour la nouvelle saison de septembre 2025 », précise Thomas Blossier, coordinateur du projet sportif municipal.

La Ville travaille également au recensement de l'offre handisport et sport adapté. Elle souhaite aussi connaître la demande du public en interrogeant les établissements spécialisés tout en repérant les freins à lever pour accéder à la pratique sportive.

Sport santé : des créneaux pour tous les publics

La Maison sport-santé reçoit un flux continu de patients depuis son ouverture en mars 2023. Cet équipement ouvert par la Ville de Redon

accueille les personnes souhaitant reprendre une activité pour améliorer leur santé et leur bien-être.

Au-delà de cet espace, la Ville lance de nouvelles propositions et travaille en partenariat avec le tissu local pour développer le sport-santé. En 2024, des « créneaux passerelle » ont été lancés et permettent de reprendre un sport en douceur avant une orientation vers un club proposant une activité adaptée.

Depuis novembre, un programme sportif de 12 semaines a été créé pour des personnes en situation de précarité. Monté en partenariat avec le CCAS, cette nouvelle proposition sera renouvelée.

Un travail est aussi mené avec la Communauté professionnelle territoriale de santé pour prévenir les chutes des personnes âgées. Ciblés par les services qui s'adressent aux seniors et en lien avec leur médecin généraliste, les personnes à risque intègrent un programme d'activité physique adaptée proposée par l'OTS (Office territorial des sports) auquel s'ajoute un suivi paramédical (ergothérapeute, diététicien).

Une dizaine de clubs propose du sport-santé à Redon (escrime, marche nordique...). Le collectif activité physique et cancer souhaite également proposer des séances réservées aux personnes concernées par cette maladie en plus de celles déjà proposées par la Ligue 35.

A ce sujet, la mairie incite les éducateurs des clubs à se former afin de pouvoir ouvrir davantage de créneaux et augmenter l'offre sur le territoire. Un des prochains objectifs de la Ville sera d'aller vers les publics potentiellement intéressés en faisant des démonstrations sur les lieux publics comme le marché.



Le club de marche nordique redonnais dispose de sections « rando douce » et « rando santé » pour pratiquer la marche sans dénivellé.

LES STRUCTURES CULTURELLES DE REDON AGGLOMÉRATION

Un dynamisme au service de tous

REDON Agglomération mise sur la culture comme vecteur de lien social, de développement personnel et d'épanouissement pour tous. La médiathèque Jean-Michel Bollé, Le 7, le conservatoire intercommunal de musique, ainsi que Le Canal, scène conventionnée d'intérêt national, sont les piliers de cette dynamique culturelle. Ces lieux d'échange et de partage favorisent la création, la diffusion et l'accès à la culture sous toutes ses formes.

La Médiathèque Jean-Michel Bollé : plus qu'un lieu de lecture, un espace de rencontre

Au cœur de Redon, la médiathèque Jean-Michel Bollé invite à la découverte, à la réflexion et à l'évasion. Forte d'un fonds documentaire riche et diversifié, la médiathèque propose des collections qui s'adressent à toutes les générations, des plus petits aux plus grands. Livres, CD, DVD, magazines et ressources numériques sont à disposition pour nourrir la curiosité des lecteurs.

Ce qui fait la particularité de cette médiathèque, c'est son programme d'animations. Ateliers créatifs, heures du conte, expositions, rencontres avec des auteurs et conférences y sont régulièrement organisés. Tout au long de l'année, elle se transforme ainsi en un lieu d'échange, propice aux découvertes et aux partages d'idées. La médiathèque Jean-Michel Bollé est devenue une véritable maison de la culture et du savoir.

Le 7 : une scène pour pour les talents musicaux

Le conservatoire intercommunal de musique de REDON Agglomération, baptisé Le 7, est entièrement dédié à l'apprentissage et à la pratique musicale. Il accueille les passionnés de musique, du jeune débutant à l'adulte confirmé, dans un cadre propice à l'épanouissement artistique. Avec une équipe de professeurs qualifiés et passionnés, Le 7 propose un enseignement diversifié : instruments à vent, à cordes, percussions, chant ou encore musiques actuelles et traditionnelles.

Au-delà de sa mission pédagogique, Le 7 se distingue par de nombreux concerts, auditions et projets musicaux organisés tout au long de l'année, offrant ainsi aux élèves l'opportunité de se produire sur scène et de partager leur passion avec le

public. Ces événements permettent non seulement de valoriser le travail des jeunes musiciens, mais aussi de diffuser la musique sous toutes ses formes sur l'ensemble du territoire de REDON Agglomération.

Le Canal : un espace pour la création et la diffusion

Dernière pièce maîtresse de l'offre culturelle de REDON Agglomération, Le Canal, scène conventionnée d'intérêt national pour le théâtre, est un véritable temple de la création contemporaine. Cet espace singulier, à la fois accueillant et exigeant, s'engage à faire découvrir des œuvres originales et novatrices, tout en accompagnant les artistes dans leur processus de création.

Au cœur de la programmation du Canal, des spectacles de théâtre, de cirque, de danse contemporaine et des performances diverses rythment la saison culturelle, permettant à un large public de découvrir des œuvres innovantes et audacieuses. Par ailleurs, Le Canal soutient activement les artistes en résidence, offrant un espace de travail et de recherche pour les créateurs en devenir.

En parallèle des représentations, des actions de médiation culturelle sont proposées, avec l'objectif d'ouvrir les portes du théâtre au plus grand nombre. Ateliers de pratique, rencontres avec les artistes et projets participatifs permettent aux habitants de s'immerger dans le processus de création artistique et d'enrichir leur regard sur les œuvres présentées.

Un engagement fort pour une culture accessible à tous

Grâce à ces infrastructures, le territoire s'impose comme un acteur incontournable de la vie culturelle en Bretagne, offrant aux habitants une richesse culturelle à portée de main. Chacune de ces structures contribue,

à sa manière, à renforcer le lien social et à faire de la culture un pilier essentiel du vivre-ensemble.

Contacts :

Réseau des médiathèque(s)
Redon Agglomération
Réseau des Médiathèque(s)



Redon Agglomération
02 99 71 29 38

Le Conservatoire de musique Le 7
Redon Agglomération
02 99 71 11 99



Le Canal Théâtre
02 23 10 10 80
<https://www.lecanaltheatre.fr/>

LE CANAL

THÉÂTRE DU PAYS DE REDON

SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL
ART ET CRÉATION POUR LE THÉÂTRE



Une nouvelle élue Redon Demain au Conseil Municipal

Fidèle à son projet, le groupe Redon Demain renouvelle ses élus pour proposer à ses membres l'opportunité de se former aux responsabilités. 11 membres sur les 29 de la liste initiale ont pu exercer la fonction d'élu. Après le départ de Nicolas Régis, Catherine Sorin 53 ans, infirmière en psychiatrie, a pris ses fonctions de conseillère municipale le 3 octobre 2024.

Maman solo de deux adolescents, elle a intégré la liste Redon Demain en 2019, avec l'envie de sortir des clivages et de la verticalité des pouvoirs, pour donner la parole aux personnes qui habitent et vivent sur le territoire. Très attachée à la manière dont est traitée la question de l'hôpital en général et en particulier à Redon, elle est aussi très attentive au traitement, dans les espaces publics, de la question du genre et des minorités.

Projet immobilier rue du Tribunal

Un projet urbain majeur est prévu entre la rue du Tribunal et la rue des Ecoles : il concerne plusieurs biens communaux sur une emprise de 4300 m², occupés entre autres par un parking public de 96 places. Ce projet a été négocié avec le promoteur Coop de Construction sans être débattu en commission urbanisme.

Cette rénovation majeure du quartier va entraîner la destruction et la réhabilitation de plusieurs bâtiments avec la proposition à terme de 65 nouveaux logements (dont 20% de logements sociaux). A la fin de l'opération 35 places de parking public seront restituées.

Qu'en est-il de la concertation avec les habitants du quartier et au sein des commissions ? Cette opération va bouleverser un quartier déjà en forte mutation mais aussi le stationnement en plein centre-ville et la décision a été prise à quelques-uns.

En conseil municipal du 3 octobre dernier nous avons voté contre ce projet dont la méthode n'augure pas de son appropriation par les citoyens, ni une juste valorisation économique d'une vente conséquente pour la commune.

Zone d'accélération des énergies renouvelables

Sujet à peine évoqué en commission urbanisme, ce sujet renvoie à un point resté non traité au cours de ce mandat : la planification écologique de notre production d'énergie renouvelable sur la commune. Pour atteindre les objectifs à 2050, il nous faut viser des puissances supérieures à 10 MW, ce qui représente des équipements très conséquents. Ouvrir le débat avec les citoyens nous semble à ce titre essentiel, pour se projeter collectivement et venir répondre aux enjeux de la transformation écologique.

Trois sujets retiendront particulièrement notre attention en 2025 :

- La rénovation énergétique des bâtiments communaux dont les écoles H. Matisse et A. Sylvestre : **nous veillerons à ce que le budget 2025 engage le financement nécessaire.**
- La participation des habitants sur les projets de grande ampleur : **nous continuerons à solliciter la majorité en ce sens concernant les projets rue du Tribunal et sur l'ancienne friche STEF entre autres.**
- L'année 2025 sera déterminante pour l'avenir de l'hôpital : **nous continuerons à lutter pour maintenir un service public de santé en phase avec les besoins du territoire (maintien de TOUS les services et du nombre de lits).**

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2025.

Permanences des élus Redon Demain au 1er semestre 2025 :

les samedis 4 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai et 7 juin de 10h30 à 12h au local de l'opposition, 26 rue Saint-Michel.

redondemain@gmail.com
Facebook

POPULATION REDONNAISE

Le recensement débutera le 16 janvier 2025



En janvier, comme tous les cinq ans, Redon réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février.

Comment se passe le recensement ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable et contient vos identifiants pour vous recenser. Gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, les logements...

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- 1** Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2** Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

- 3** Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

.....
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 16 janvier ?

Vous devez vous absenter pendant la période de recensement ?

.....
 Contactez la mairie au 02 99 71 05 27 ou par mail : contact@mairie-redon.fr



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET



Journée Défense et Citoyenneté

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc



DÉCEMBRE

GRAND JEU DE NOËL
📅 Du 2 au 31 décembre

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Redon vous offre 1 000 € de chèques cadeaux !

Pour remporter l'un des chèques mis en jeu, remplissez un bulletin de participation que vous pouvez récupérer chez l'un des commerçants partenaires redonnais puis déposez-le dans l'urne située place du Parlement. 40 gagnants seront tirés au sort !

🎁 Jeu gratuit, sans obligation d'achat - règlement du jeu consultable sur www.redon.fr



TÉLÉTHON

📅 Samedi 7 décembre
 ⌚ De 10h à 17h
 📍 Cloître Saint-Sauveur

Le CCAS de Redon coordonne une nouvelle fois le Téléthon qui mobilisera plusieurs associations et partenaires locaux qui se mobilisent pour vous proposer une journée d'animation au profit du Téléthon.

🎟 Gratuit - Programme complet sur www.redon.fr

JAZZ AU PAYS DE REDON

📅 Samedi 7 décembre
 ⌚ 19h
 📍 Le Carré 9

Jazz au Pays de Redon avec les groupes March Mallow et Symmetric. Organisation : Notes de swing.

🎟 Tarif : de 18 à 20 €

BIENVENUE A REĐONĀ

📅 Du 14 au 28 décembre
 ⌚ De 15h à 19h
 📍 Centre-ville

🎟 Gratuit - Programme complet sur www.redon.fr

Lire page 8.

SORTEZ VOS PATINS !

📅 Du 15 décembre au 5 janvier
 📍 Place de Bretagne

Pour célébrer les fêtes de Noël, une patinoire de 144 m² sera installée en

plein centre-ville ! Ce projet est soutenu par 38 commerçants de Redon, en partenariat avec la Fédé, offrant ainsi aux familles un lieu festif et sportif rempli de magie.

🎟 Tarif : 4 € - Horaires sur www.redon.fr

MARCHÉ DE NOËL

📅 Dimanches 15 et 22 décembre
 ⌚ De 10h à 19h
 📍 Halles de Redon

Comme chaque année, les Halles de Redon se mettent au rythme de Noël et vous proposent artisanat et produits locaux, dans une ambiance festive ! Animations de rue de 15h à 19h.

🎟 Accès libre



PROJECTION SONS ET LUMIÈRES GRAND FORMAT

📅 Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 décembre
 ⌚ De 17h à 21h et de 15h à 21h le samedi et dimanche
 📍 Cloître Saint-Sauveur

Venir découvrir les secrets de l'arbre de vie Yggdrasil.

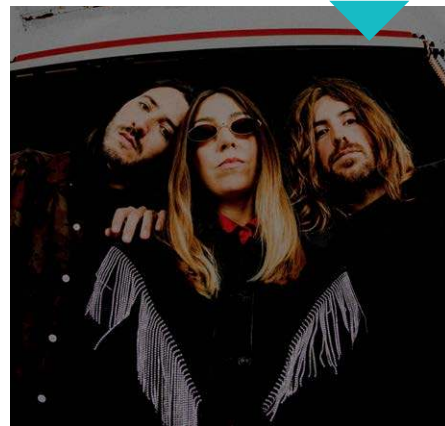
JANVIER 2025

SOIRÉE CONCERTS SHAKE SHAKE GO ET MESPARRAW

📅 Samedi 11 janvier
 ⌚ 20h
 📍 Le Carré 9

Concerts de musique pop organisé par la Ville de Redon.

🎟 Tarif : de 9 à 15 €



LE MONDE DU SILENCE GUEULE

📅 Vendredi 24 janvier
 ⌚ 18h30
 📍 Le Carré 9

Spectacle jeune public pour apprendre, comprendre, rire et s'émerveiller.

🎟 Tarif : de 6 à 10 €



© FABIENNE RAPPENEAU

FÉVRIER

BARBEDOUCÉ

📅 Jeudi 27 février
 ⌚ 14h
 📍 Le Carré 9

Spectacle jeune public de marionnettes de la compagnie Les arbres nus, accompagnée par la Ville de Redon dans le cadre de l'aide à la création.

🎟 Tarif : Gratuit

MARS

AUTOUR D'ELLES

📅 Du 1^{er} au 31 mars

Programme à venir sur www.redon.fr et Facebook @VivreàRedon

ROSA BURSZTEIN - DÉDOUBLÉE

Samedi 8 mars

🕒 20h30

📍 Le Carré 9

Spectacle d'humour, dans le cadre du festival « Autour d'elles ».

🎫 Tarif : de 9 à 15 €



© ELISE AUGUSTYNIEN

DOOLIN'

📅 Vendredi 21 mars

🕒 20h

📍 Le Carré 9

Concert de pop-folk irlandaise organisé en partenariat avec le Groupement culturel breton des Pays de Vilaine.

🎫 Tarif : de 12 à 20 €



© YANN ORHAN

LES ROCKEUSES SONT DANGEREUSES - CONFÉRENCE

📅 Jeudi 27 mars

🕒 19h

📍 Le Carré 9

Quelle a été la place des femmes dans l'histoire du rock ? Événement organisé en partenariat avec la médiathèque Jean-Michel Bollé.

🎫 Tarif : 4,20 €

LES ROCKEUSES SONT DANGEREUSES - CONCERT

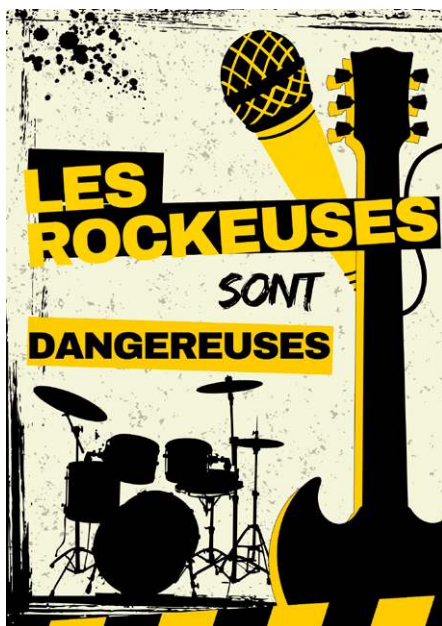
📅 Samedi 29 mars

🕒 A partir de 18h

📍 Le Carré 9

Concert des groupes de musique actuelle (élèves) suivi du concert de musiciens professionnels.

🎫 Tarif : de 8,50 à 12,50 € - 4 € pour les élèves du Conservatoire - Gratuit pour les -10 ans



AVRIL

POISS'NOZ #3

📅 Samedi 5 avril

🕒 20h30

📍 Le Carré 9

Un événement festif organisé par le Groupement culturel breton des Pays de Vilaine, durant lequel s'amuser et danser sont les seules consignes !

Repas à 19h sur réservation à secretariat@gcbpv.org

🎫 Tarif : de 6 à 10 € - Gratuit pour les -18 ans



LE RETOUR DES PUPPETS

📅 Samedi 12 avril

🕒 17h30 et 20h30

📍 Le Carré 9

Spectacle de marionnettes par le collectif La Dynamo. Visite gratuite des ateliers de fabrication (7, rue des Douves) de 14h à 16h.

🎫 Tarif : de 6 à 10 €



LES RENC'ARTS JAZZ

📅 Samedi 19 et dimanche 20 avril

🕒 20h

📍 Le Carré 9

Par la compagnie Tatansa. Danse, chant, improvisation et comédie musicale.

🎫 Tarif : de 6 à 10 €



ANNONCE DU HANDICAP... ET APRÈS ?

Mercredi 23 avril

De 9h à 17h

Le Carré 9

Tables-ronde et forum en présence des professionnels et associations locales.

Gratuit - Ouvert à tous

THÉ DANSANT

Judi 24 avril

À 14h

Le Carré 9

Venez passer un moment de convivialité dans une ambiance festive !

Sans inscription, entrée 5€

MAI

FÊTE DE LA VICTOIRE

Samedi 17 et dimanche 18 mai

Le Carré 9

Théâtre, exposition, concert, bal, le 7, Conservatoire de musique vous propose un programme riche et varié à consulter sur www.redon-agglomeration.bzh/conservatoire-musique-le7

Tarif : Gratuit

PRINTEMPS DES CIMETIÈRES

Dimanche 18 mai

Cimetière de Galerne et cimetière de la Riadaie

Pour la 10^{ème} édition de cet événement national qui met en valeur le patrimoine funéraire, découvrez les cimetières redonnais sur le thème de la faune, de la flore et de la biodiversité.



JUIN

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Dimanche 2 juin

Les jardins et parcs redonnais vous donnent rendez-vous pour la 22^{ème} édition de cet événement national organisé par le Ministère de la Culture, sur le thème « Jardins de pierres - pierres de jardins ».



LES ÉLÈVES DU 7 MEDLEY MUSICAL

Vendredi 27 et samedi 28 juin

Le Carré 9

Concert des élèves du 7, Conservatoire de musique, venez apprécier la diversité des instruments et des formats !

Tarif : Gratuit



Billetterie Carré 9

<https://billetterie-carre9redon.mapado.com/>



VIE COMMERCIALE

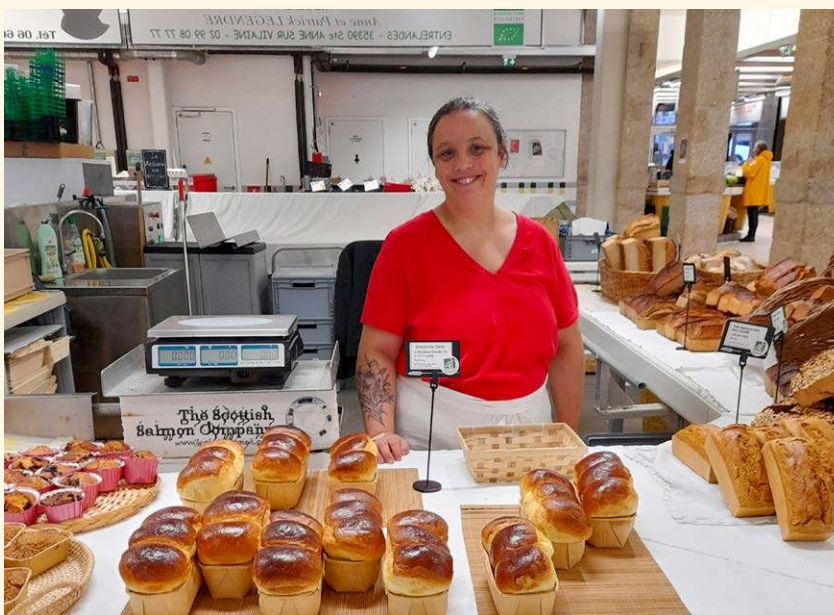
Les Halles de Redon sont aussi ouvertes le mercredi !

Depuis ses débuts en septembre, le nouveau marché du mercredi s'est étoffé avec la présence de nouveaux producteurs ! Pâtés en croute, miel, thés, ou même camembert local.

Rendez-vous jusqu'à 13 h pour faire le plein auprès des tous ces producteurs locaux avec de nombreux autres produits : pain, fruits et légumes, crêpes et galettes, viande et poisson...

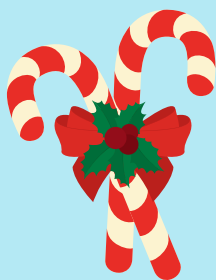
- Ouverture des Halles de Redon : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 7 h 30 à 13 h.

- Le marché extérieur de Redon a lieu le lundi, de 8h30 à 13h (octobre à avril) et de 8h à 14h (mai à septembre).





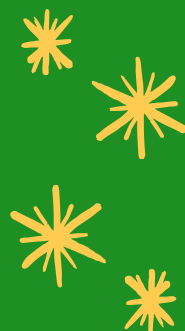
GRAND JEU DE NOËL 2024



1 000 €

DE CHÈQUES CADEAUX
À GAGNER !

DU 2 AU 31
DÉCEMBRE 2024



OFFERTS PAR LA VILLE
DE REDON




"Fêtes" leur plaisir en 100% local

JEU GRATUIT
SANS OBLIGATION D'ACHAT
INFORMATIONS ET RÈGLEMENT
WWW.REDON.FR



NOËL À REDON 2024

SPECTACLES | MARCHÉS | PATINOIRE | JEUX...



DU 14 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER